

> ZOOM SUR...

LES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES

Les zones humides nous sont utiles !

Les services écosystémiques, dits aussi services écologiques, sont les biens et bénéfices que nous pouvons potentiellement tirer du milieu naturel. Cette notion nouvelle met en valeur l'utilité de la nature pour l'homme et la dépendance de celui-ci vis-à-vis du fonctionnement des écosystèmes.

On distingue 3 types de services écosystémiques :

- **les services d'approvisionnement** sont les **biens** que l'on peut extraire des milieux naturels tels que la nourriture, le bois, l'eau, etc. ;
- **les services de régulation** contribuent indirectement au bien-être de l'homme en contrôlant des processus naturels (régulation du climat et des inondations, présence de pollinisateurs, etc.) ;
- **les services culturels** sont des services non matériels, comprenant par exemple les loisirs, les valeurs esthétiques et spirituelles.

La Commission locale de l'eau a souhaité utiliser cette approche centrée sur l'homme pour apporter un nouveau regard sur les zones humides de la plaine de la Scarpe et la vallée de l'Escaut. C'est l'Institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie marine et continentale qui s'est attelé à la tâche en adaptant une méthode originale, qu'il a testé dans les Baronnies provençales.

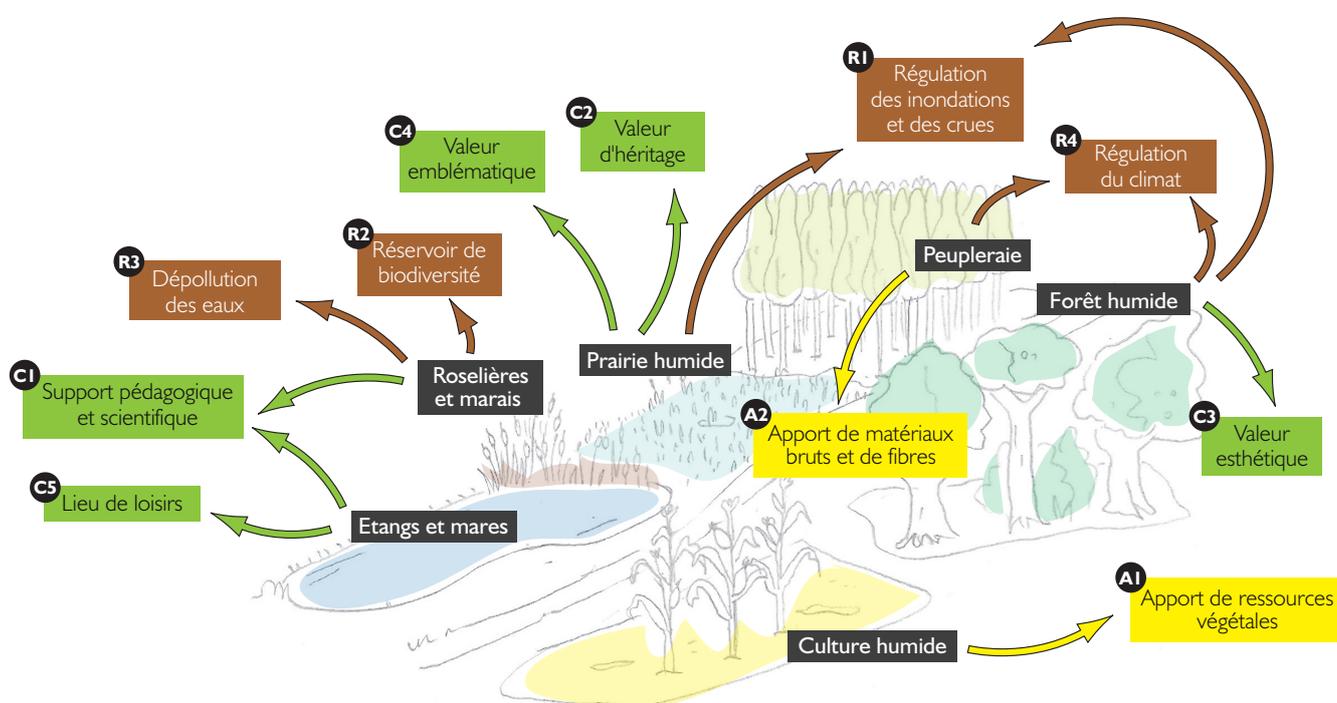
Quarante sites ont été caractérisés sur le terrain afin de pouvoir extrapoler à l'ensemble du territoire, mais c'est avant tout le regard des acteurs locaux qui a enrichi cette étude. Ce sont en effet les usagers, experts et chercheurs qui ont collectivement déterminé les services que, selon eux, nous rendent potentiellement nos zones humides.

C'est une prise de conscience collective de la valeur des zones humides, un nouveau pas vers une meilleure prise en compte de l'enjeu sur notre territoire et pourquoi pas une prochaine labellisation RAMSAR.

Les résultats de la démarche seront notamment exploités lors de la révision du SAGE Scarpe aval.

Quels sont les services écosystémiques rendus par les zones humides du territoire ?

Les échanges du printemps 2015 avec les chercheurs, élus locaux, forestiers, naturalistes, gestionnaires de cours d'eau, techniciens du Parc et les représentants du monde agricole, des chasseurs, des pêcheurs ou encore de l'Etat ont été fructueux. D'après eux, les zones humides que l'on rencontre le plus fréquemment dans la plaine de la Scarpe et la vallée de l'Escaut rendent de nombreux services dont les principaux sont illustrés par le schéma ci-dessous.



Services d'approvisionnement :

A1 : Apport de ressources végétales et animales exploitées à des fins alimentaires par l'homme.
A2 : Apport de matériaux et de fibres tels que bois, fertilisants, etc.

Services de régulation :

R1 : Assurent une protection contre divers phénomènes naturels et agissent dans la régulation des inondations et des crues.
R2 : Lieu d'habitats de différentes espèces, certaines favorisant la pollinisation : oiseaux, insectes, chauves-souris.
R3 : Favorisent la rétention des nutriments dans l'eau (phosphore, azote, etc.) et des micropolluants organiques (ex pesticides), participent à la dépollution des eaux.
R4 : Stockage du carbone, régulation naturelle des températures, des précipitations et autres processus climatiques.

Services culturels :

C1 : Milieu utilisé pour l'animation pédagogique et scientifique.
C2 : Paysage remarquable à préserver pour les générations futures.
C3 : Valeur esthétique.
C4 : Paysage symbolique ou abritant des espèces emblématiques.
C5 : Lieu de pratique de sport de nature, chasse, pêche, etc.